



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

DAFPEN

Tél : 02.72.56.65.90

8, rue du Général
Margueritte
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 1er juillet 2017

Monsieur William Marois
Recteur de l'académie de Nantes
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les professeurs et CPE
stagiaires affectés à temps plein en établissement

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

S/C de Madame et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Directeurs Académiques Des Services
Départementaux De l'Education Nationale

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi d'exercer un métier passionnant et exigeant, celui d'enseigner et d'éduquer. Vous êtes lauréat(e) du concours réservé ou de l'examen professionnel, ou bien encore fonctionnaire expérimenté(e) en raison de vos états de service en amont de votre réussite au concours 2017. Je vous en félicite. Vous allez maintenant, en tant que professeur ou CPE stagiaire, être affecté(e) dans un établissement, découvrir le contexte dans lequel vous exercerez ainsi que les élèves que vous aurez en responsabilité tout au long de l'année.

Pour cette année de stage, vous serez accompagné(e) par différentes personnes et dispositifs. Pour vous accueillir et faciliter votre entrée dans le métier, une journée d'accueil est organisée à votre intention. Vous en trouverez le programme joint à ce courrier.

Avec ce message, vous trouverez également les coordonnées de votre établissement d'affectation. Votre premier contact sera le chef d'établissement qui vous fera découvrir et comprendre le fonctionnement de votre établissement d'exercice. Il est une personne ressource qui contribuera fortement à la construction des compétences professionnelles.

Un professeur expérimenté, votre tuteur, vous assistera pour vos premiers pas dans l'établissement. Il vous aidera à appréhender les différents aspects du métier et à construire et organiser votre enseignement.

En complément, le rectorat vous proposera un parcours de formation qui associera les éclairages indispensables à la gestion de classe aux apports disciplinaires et transversaux. Ces journées auront lieu le lundi ou le vendredi. Les inspecteurs de vos disciplines constituent aussi des personnes ressources que vous pouvez solliciter tout au long de votre année de fonctionnaire stagiaire.

Vous allez contribuer à la réalisation des objectifs de l'École, en même temps que vous serez aussi acteur des évolutions que le système éducatif sera amené à connaître. A cette fin un guide d'accueil des nouveaux personnels est consultable en ligne sur le site web académique www.ac-nantes.fr, rubrique « Affectation des stagiaires ».

Il vous faut à présent consolider vos compétences et en acquérir de nouvelles en renforçant les relations de travail avec les collègues de votre discipline et surtout en développant les liens

entre les disciplines afin de construire de vrais espaces de savoirs et de compétences pour les élèves. Vos missions sont multiples, vous allez appréhender les différentes facettes de votre métier dans le temps. Je vous encourage vivement à collaborer avec tous les membres de l'équipe éducative pour mieux saisir la réalité scolaire et ainsi accroître l'efficacité de notre action collective.

C'est dans cet esprit, que j'ai le plaisir de vous convier à une première réunion d'accueil et d'information qui se déroulera le

Mercredi 6 septembre 2017 à partir de 08H45
Faculté de médecine
Rue Amsler - Angers

Cette réunion sera suivie, l'après-midi à partir de 14H00, d'une réunion de travail par discipline ou spécialité avec les inspecteurs, **à l'ESPE d'Angers, 7 rue Dacier.**

Je vous souhaite la pleine réussite dans vos nouvelles fonctions et vous remercie de votre engagement au service de la réussite des élèves de l'académie de Nantes.

Bonne rentrée et, au-delà, bonne route ensemble.

Le Recteur de l'Académie de Nantes



William MAROIS

Journée d'accueil des fonctionnaires stagiaires affectés à temps plein en établissement

Mercredi 6 septembre 2017

Matinée

**Faculté de médecine
Rue Amsler - Angers**

Arrêt de tram : Capucins

- 9h00 - 10h00** *Ouverture*
Intervention de Monsieur *William MAROIS*, Recteur de l'académie de Nantes
- 10h00 - 10h45** L'entrée dans le métier
Véronique BLUTEAU-DAVY, Doyenne des Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IA-IPR)
Marie-Danielle MINIER, Doyenne des Inspecteurs de l'Education Nationale – Enseignement Technique, Enseignement Général (IEN ET-EG-IO)
- 10h45 - 11h15** Formation Continue
Alain GAUDEUL, Délégué académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN)
- 11h15 - 12h15** Eléments de gestion administrative
Marc VAULEON, SGA, Directeur des Ressources Humaines
Elisabeth PEILLIER, Chef de division DIPE
- 12h15 - 12h45** Sécurité sociale
- 12h45 - 14h00** *Déjeuner libre*

**Après Midi
ESPE d'Angers
7 rue Dacier**

- 14h00 - 17h00** Travaux de groupes par discipline animés par les inspecteurs.

Itinéraire gare d'Angers -> Faculté de médecine d'Angers

Monter à l'arrêt Les Gares (Angers)



A

Tramway A vers Avrillé - Ardenne (Avrillé)

Durée : 14 min

Accessible aux voyageurs en fauteuil

Arrêts intermédiaires

10h23 Foch - Haras (Angers)

10h24 Foch - Maison Bleue (Angers)

10h26 Ralliement (Angers)

10h28 Molière (Angers)

10h30 St Serge - Université (Angers)

10h31 Berges de Maine (Angers)

10h33 CHU - Hôpital (Angers)

Descendre à l'arrêt Capucins (Angers)

Rejoindre à pied université d'angers - UFR en médecine (Angers)

Durée : 05 min

353 mètres



Détail du trajet piéton :

Continuer sur rue DES CAPUCINS sur 122 mètres

Tourner à droite sur rue ROGER AMSLER sur 147 mètres

Tourner à gauche

Prendre à droite

Itinéraire Faculté de médecine – ESPE d'Angers

Monter à l'arrêt Fac De Médecine (Angers)



08

Bus 08 vers Moulin Marcille (Les Ponts-de-Cé)

Durée : 06 min

Arrêts intermédiaires

14h39 Capucins (Angers)

14h39 Valentin Haüy (Angers)

14h40 Joseph Wresinski (Angers)

14h41 Frémond (Angers)

14h42 Blériot (Angers)

14h42 Barra (Angers)

14h44 Ste Thérèse (Angers)

Descendre à l'arrêt Bichon (Angers)

Rejoindre à pied 7 rue DACIER (Angers)

Durée : 04 min

243 mètres



Détail du trajet piéton :

Continuer sur rue BICHAT sur 64 mètres

Tourner à droite sur rue SAINT-LAZARE sur 84 mètres

Continuer sur rue DACIER sur 95 mètres